

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de K. ADINE, Conseiller communal, relative au centre « Fedasil », rue Frans Hals.

K. ADINE donne lecture du texte suivant :

K. ADINE geeft lezing van de volgende tekst:

En avril dernier nous avons appris l'ouverture d'un centre « Fedasil » (en lien avec le « Samu Social »). Il était question de pouvoir abriter 310 personnes dans une ancienne maison de repos qui avait accueilli, jusqu'il y a peu, une centaine de résidents. Cette annonce a surpris à l'heure où Monsieur le Bourgmestre s'était plaint d'une charge excessive que faisait peser l'ouverture cumulée de centres hébergement pour personnes en difficulté et pour réfugiés dans notre commune. En effet, à quelques centaines de mètres de là, un centre du même genre venait d'être inauguré à La Roue. La population non-concertée, ni même informée, a tout de même obtenue un certain nombre d'explications suite à leur expression de mécontentement et suite à son interpellation au Conseil communal. En mai dernier, Monsieur le Bourgmestre soulignait qu'il considérait que le nombre de 310 résidents du centre lui semblait excessif, d'autant que le permis lié au bâtiment prévoyait un maximum de 130 personnes. Un rapport actualisé avait été demandé aux pompiers en vue de redéfinir le nombre de personnes à accueillir.

Ainsi, le Collège peut-il dire comment a évolué le centre dont question, sachant qu'en mai dernier il abritait 57 personnes ?

Que dit le rapport actualisé des pompiers ?

En fin de compte, quelles sont (ou seront) les modalités d'accueil admises pour ce centre ?

Des contacts futurs avec les riverains avaient également été promis par la Commune, en mai dernier. Ont-ils eu lieu et de quelle manière ?

Monsieur le Bourgmestre-Président pense pouvoir parler au nom de tout le Conseil en disant que la Commune n'était pas favorable à l'implantation d'un nouveau centre d'accueil sur son territoire. Non pas parce qu'on ne veut pas être solidaire mais parce que nos services, autant le CPAS, la « Démographie », que les « Gardiens de la Paix » sont submergée de par la multiplication des centres. Ceci dit, le centre est en fonction, il faut pouvoir maintenant en gérer les conséquences au mieux et ce également pour le respect des riverains. Le rapport des pompiers auquel vous faites référence autorise bien 310 personnes dans ce bâtiment. Pour répondre précisément à votre question, il est aujourd'hui à sa pleine capacité, il n'y aura donc plus d'augmentation du nombre de résidents parce qu'à quelques unités près il est à sa pleine capacité.

Quant à la demande de communication, Monsieur le Bourgmestre était présent à une réunion ce lundi. Principalement les plaintes exposées par certains riverains

concernaient le bruit, que ce soit celui des enfants jouant dans la cour l'arrière, que ce soit celui des résidents lorsqu'ils fument à l'extérieur, parlent trop fort, ce qui dérange les voisins.

Monsieur le Bourgmestre président n'a pas constaté que les exploitants du centre étaient dépassés, bien au contraire. Ils ont montré leur volonté de sensibiliser et d'encadrer les résidents arrivés quelques semaines, ce pourquoi on peut désormais mener un travail de sensibilisation beaucoup plus important qu'auparavant. Ils ont également annoncé de futurs investissements qui permettront encore de diminuer les nuisances essentiellement sonores.

K. ADINE rappelle que lors de l'ouverture du centre, Monsieur le Bourgmestre-Président avait confirmé qu'il s'agissait d'un centre provisoire. C'est le changement de durée qui inquiète les habitants. Le centre sera-t-il définitif ?

Monsieur le Bourgmestre-Président précise que le « SAMU social » à un bail limité dans le temps. Il souhaite aussi faire taire la rumeur comme quoi le « SAMU social » a mis à la porte les précédents résidents du home. Ce dernier a tout simplement fermé ses portes avant qu'il ne soit repris par le « SAMU social ». C'était donc un bâtiment vide et le « SAMU social » est venu l'occuper, il ne faut pas inverser l'histoire comme certains ont tendance à le faire croire.